Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville ..... $ 4.00
Un An par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMENT
Un An en Ville ..... $ 2.00
Un An par la Poste .... $ 1.00

13eme. ANNEE No. 20 OTTAWA, VENDREDI 13 FEVRIER 1891 LE NUMERO 2 CENTS

:-Cartes Professionnelles-:

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, Etc.
BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
BLOC EGAN, RUE SPARKS.
VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL.
Argent à Prêter.

J. W. W. WARD,
AVOCAT, ETC.
—BUREAU—
31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Bloc Kay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.
MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYLD.

Les Meilleures Qualites de CHARBON
T. J. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie. Bloc Russell.
26 Rue Sparks.

Belcourt, MacCraken & Henderson,
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC.
OTTAWA.
A. BELCOURT, JOHN J. MCCRAKEN, GEO. F. HENDERSON.

Stewart, Chrysler & Godfrey,
AVOCATS, SOLLICITEURS.
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa.
McLEOD STEWART, F. H. CHRYSLER, J. J. GODFREY.

A. E. LUSSIER
Avocat, Notaire, Etc.
BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX.
Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.
Argent à Prêter avec avantage spécial à l'Emprunteur.
A. E. LUSSIER.

M. G. GORMAN, L. L. B.
(Successeur de L. A. Olivier.)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex, Ottawa.
Argent a Preter.

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS,
Avoues, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc
No. 34½ rue Elgin, Ottawa.
(EN FACE DU RUSSELL.)
W H WALKER D. L. McLEAN, C. A. BLANCHET.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME NOTAIRES, Etc
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

A Vendre a Bon Marche
Portes, Châssis et Jalouseries, bois préparé, Moulures, Vitres Peintes, Huiles, Peintures, Cuir et fournitures de Chaussures chez
R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du Bassin du Canal.

Le "HUB"
VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.
VINS ET CIGARES CHOISIS
TOUJOURS EN MAIN.
WM. CODD, Proprietaire.
548 RUE SUSSEX, OTTAWA.

NAP. BOYER,
284 RUE DALHOUSIE.
Pose et répare Tuyaux à l'Eau et de Renvoi, Appareils de Gaz et de Chauffage.
Fait toutes sortes de Couvertures en Tôle, Dalles et Dalleaux, et généralement tous les travaux de Ferblanterie et Plomberie.
ORDRES PROMPTEMENT EXECUTÉS.

A. RIBOUT
TAILLEUR COUPEUR
TAILLAGE GARANTI
Manteaux de Dames une Specialite
204 Rue Dalhousie 204.

Henry Watters
PHARMACIEN
Coin des rues Rideau e Cumberland,
ET AUSSI
Coin des rues Sparks et Bank,

Lectures du Soir

LA PEUR DE LA MORT

J'emprunte volontiers ce titre très suggestif à M. François de Nion, parce qu'il est net et qu'il précise parfaitement un certain état de notre esprit.

Le sage n'a point peur de la mort, c'est assez dire que le nombre est restreint de ceux dont l'âme est tranquille devant cette dernière éventualité Il est bien les esprits forts qui croient devoir, en Tartarin du lugubre, prétendre à un calme bien plus apparent que réel. N'y croyez pas, ce sont ceux-là qui, les premiers, dès la moindre indigestion, remettront leur âme à Dieu et se vendront au diable pour peu qu'ils espèrent, en retour ne point s'embarquer encore dans la barque à Charon.

Si vous avez peur de la mort, non pour vous-même, mais pour les autres, si l'annonce d'un décès vous trouble, si une toux trop sèche, entendue trop souvent, vous énerve, si le grincement des outils sur un cercueil qu'on visse vous navre et vous met dans les pires états,—serrez moi la main, car vous êtes mon frèr .

Véritablement c'est, depuis un mois, une obsession. Je n'ouvre plus ce que Jean Jacques appelait un " papier public " sans que j'y lise, à la rubrique du nécrologiste en titre, l'oraison funèbre d'une foule de gens. Par parenthèse, je suis même surpris, étant donnée la somme de bonté, de vertu presque, qu'on reconnaît à tous ces morts, que l'humanité ne me paraisse pas meilleure au fur et à mesure que je parcours mon chemin.

Mais si l'on pouvait s'en tenir aux défunts qu'on célèbre publiquement ce ne serait, au total, pas grand chose Tous ces gens là avaient, pour la plupart, à peu près terminé leur œuvre et, en tout cas, il ne leur restait plus guère à faire ici-bas, sinon y jouir du repos que l'on accorde à ceux qui ont bien rempli leur journée.

Hélas ! le pis est que tous les jours arrivent des lettres de faire part, d'une rédaction à peu près uniforme, mais qui ne font qu'augmenter cette Peur de la Mort.

L'autre matin, c'était un enfant, qui ne connaissait rien de ce monde, y ayant passé à peine le temps de faire verser quelques larmes. Hier, une pauvre jeune femme, poitrinaire évidemment : je l'entendais, toutes les nuits qui toussait à vous déchirer le cœur.

Aujourd'hui, c'en est une autre, 24 ans. Un peu plus que Juliette, un peu moins que Mme de Tillière.

Nous évoquons alors, en notre esprit préoccupé du *comment* à défaut du *pourquoi* indéchiffrable, toute une série de chapitres dont nous faisons mentalement le plus sinistre roman : le roman de la mort.

Nous nous demandons comment il se peut que ces malheureuses soient venues et que, ayant si peu touché au bonheur, elles s'en soient déjà allé, où ?.....Elle laissent après elles, ces jeunes femmes, des yeux qui les pleureront longtemps peut-être, mais qui tôt ou tard seront séchés, parce que c'est là la vie. Ceux qui gardent trop précieusement le souvenir des morts sont des fous, ou du moins considérés comme tels. Le sont-ils reellement ?

J'ai connu, quand j'étais en Saintonge une femme de quarante-cinq ans, toujours mise en noir et sans rien qui choquât au premier abord Seulement, quand on savait son histoire on remarquait l'infini tristesse de son regard : c'était tout ce qui la différenciait des autres femmes de son âge. Tous les jours, à l'heure du Courrier, elle allait sur la grande route, audevant de la diligence qui venait de Rochefort, et quand celle-ci passait auprès d'elle, elle la scrutait vivement, fouillant avec une avidité passionnée, pour voir si celui qu'elle attendait était là.

Et quand elle s'était rendue compte de l'inutilité de ses recherches, elle redescendait le chemin parcouru, passait à la poste, priant qu'on voûlut bien lui dire, le courrier dépouillé, s'il n'y avait rien pour elle.

Deux ans, tous les jours, j'assistai à ce même manège qui d'ailleurs durait ? ans déjà. La pauvre femme avait perdu son fils, mousse à bord d'un bateau marchan , et depuis l'annonce de sa mort elle n'avait pensé à rien qu'à cette attente de tous les jours, tous les jours renouvelée. Jamais elle ne reçut de lettre, étant sans parents et sans amis. Elle vivait d'une faible rente que l'Etat lui faisait, son mari étant mort en fonctions. Je n'en ai plus eu de nouvelles ; mais il est fort probable qu'elle continue encore sa promenade sur la route et la visite inutile à la poste.

Malgré le respect dont on l'entoure, on la dit folle et les paysans de l'ile d'Oléron, qui vont à la foire de Marennes, se signent quand elle passe. Elle est un objet de pitié quand elle devrait être admirée. Mais nous avons, n'est-ce pas, mieux à faire qu'à garder comme elle le souvenir de ceux que nous aimâmes.

Au fond, je crois que nous gardons seulement rancune de la peur qu'ils nous firent, la nuit que nous passâmes à les veiller, à la vacillante lueur des cierges, auprès de l'eau bénite où trempait le laurier pascual.

CHARLES DUTREIL

LE DESARMEMENT

On prête à l'empereur Guillaume l'intention de réunir à Berlin les souverains des principaux Etats de l'Europe, et de poser devant eux la question du désarmement. C'est une idée qu'on ne pouvait prêter qu'à lui ; elle n'est vraisemblable, en effet, que de la part d'un prince jeune, bien pénétré de ses devoirs de chef d'une grande nation, ne doutant point de la quasi-divinité de son rôle en ce monde, ayant des aspirations généreuses et hautes, mais le plus souvent irréalisables. On souhaite qu'il réussisse à leur donner un corps, mais la raison défend d'y compter. Si pourtant cette idée, louable en soi, de diminuer les charges militaires que les conséquences de la guerre 1870 71 font peser sur les principaux peuples de l'Europe n'est pas gâtée par une arrière-pensée d'assurer à l'Allemagne sa domination, nous suivrons avec sympathie les efforts humanitaires du fils de Frédéric III, l'empereur philosophe.

Il y a cinq Etats que la question du désarmement intéresse directement : la France et la Russie, l'Allemagne l'Autriche et l'Italie. L'Angleterre est dans une situation toute spéciale et comme à l'écart ; les autres Etats sont secondaires au point de vue militaire. Il s'agirait donc de réunir à Berlin le président de la République française, le tsar, l'empereur François Joseph et le roi Humbert. Sous la présidence de qui ? C'est la première question qui se pose, et elle n'est pas sans importance. Guillaume II pourrait être président comme hôte et par droit d'initiative ; mais il y aurait quelque chose de choquant dans l'attribution de ces fonctions au plus jeune précisément de ces souverains appelés à délibérer ensemble ; l'empereur d'Allemagne les abandonnerait sans doute à son cousin d'Autriche, le doyen d'entre eux.

Dès que la délibération serait ouverte, on verrait se dessiner deux tendances : d'un côté, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie demanderaient la réduction proportionnelle des effectifs militaires, sans conditions, de l'autre, la France et la Russie déclareraient ne pouvoir accueillir cette proposition sans règlement préalables de divers litiges internationaux. Insister sur la nature de ces litiges est inutile : la Russie ne considérera les repartitions d'influence en Europe comme équitables et rendant admissibles un désarmement partiel que quand la Bulgarie aura été contrainte de rentrer dans les limites fixées par le traité de Berlin ; la France ne consentira à alléger son budget de la guerre que quand certaines clauses du traité de Francfort auront été annulées.

La France et la Russie peuvent attendre que les événements politiques ou militaires leur aient donné les satisfactions qu'elles réclament; elles ne sont pas pressées ; le temps travaille pour elles. Elles sont de force à supporter aussi longtemps que ce sera nécessaire les charges que cette attente leur impose. En ce qui nous concerne particulièrement, nous l'avons prouvé en faisant rentrer dans le budget ordinaire toutes les dépenses extraordinaires de la guerre, et en mobilisant du jour au lendemain deux milliards et demi : un pays qui donne de telles preuves de sa puissance financière n'est pas près d'être ruiné ; d'autres, si l'état de choses actuel se maintient, seront ruinés bien avant lui. Puisque la rigueur des temps fait que, d'une manière ou de l'autre, il faut toujours que les peuples se battent, eh bien, dans cette longue guerre à coups de millions, nous sommes sûrs de la victoire ; nous avons les meilleures raisons du monde pour ne pas changer les conditions du combat.

Mais ces raisons-là sont précisément celles qui poussent l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie à demander qu'on place la lutte sur un autre terrain : ces trois puissances sont affaiblies financièrement, économiquement, par les dépenses militaires excessives ; elles sentent que le moment viendra où elles n'auront plus d'argent pour nourrir leurs trop nombreux soldats, pour fabriquer la poudre de leurs canons pour approvisionner de charbon leurs navires géants. La constitution de la triple alliance n'avait pour but, en somme, que de les arrêter dans cette course à la ruine mais pour cela il fallait que la triple alliance pût imposer ses volontés à tous, et c'est ce qu'elle est incapable de faire.

La conférence de souverains que médite Guillaume II aurait-elle cette vertu de donner aux trois alliés plus de force ou d'affaiblir les dissidents ? Nullement ; ce sera une manifestation nouvelle et toute platonique de la ligue avouée des trois Etats en face de l'accord tacite des deux autres. Rien ne sera changé en Europe ; il n'y aura de plus qu'une grande consultation de souverains dont s'occuperont les historiens futurs.

Quelques-uns paraissent redouter que cette conférence n'amène la guerre. S'il est à peu près certain qu'elle ne rendra pas la paix plus sûre et plus solide, il l'est tout à fait qu'elle ne saurait la compromettre, puisqu'elle ne peut avoir aucune action dans aucun sens sur la force respective des Etats.

La meilleure garantie de la paix est la peur d'une entente militaire de la France et de la Russie.

Si la France était isolée, il y a beau jour que les puissances centrales se seraient ruës sur elles, celle-ci pour lui arracher la Champagne et la Bourgogne, celle-là pour s'emparer de Nice et de la Provence, cette troisième pour les regarder faire et pousser vers Salonique, toutes trois pour prendre nos milliards. Mais la France n'est pas isolée : c'est ce qui fait en partie sa sécurité et celle de l'Europe : la crainte de la défaite est, pour l'Allemagne comme pour l'Italie, le commencement de la sagesse.

Les propositions allemandes de désarmement partent sans doute d'un bon naturel : nous ne demandons pas mieux que de le croire ; mais elles sont condamnées à rester sans résultat tant que Guillaume II n'aura pas pris l'héroïque autant que sage résolution d'abandonner d'abord l'Alsace et la Lorraine : à ce prix seulement, l'Allemagne évitera la ruine où la conduit doucement la paix armée, où la precipiterait pour longtemps une guerre ; elle l'épargnerait par contre-coup à l'Italie, puisque le descendant des ducs de Savoie à voulu lier les destinées de son peuple à celles du nouvel empire créé par le descendant des margraves de Brandebourg.

(LE SOIR.)

LEGISLATURE D'ONTARIO

LE DISCOURS DU TRONE

Toronto, 12 jan.—L'Assemblée Législative d'Ontario s'est réunie à Toronto et le Lieutenant Gouverneur a prononcé le discours suivant :

J'éprouve beaucoup de plaisir en vous voyant réunis pour remplir vos devoirs parlementaires comme membre d'une nouvelle législature. Je suis heureux de pouvoir déclarer qu'un pas considérable a été fait en avant, depuis la dernière session, pour le règlement des différends qui se sont élevés entre la province et le Dominion. A une conférence récente qui a eu lieu entre mon gouvernement et les représentants des gouvernements d'Ottawa et de Québec, on en est arrivé à des arrangements pour la nomination d'arbitres qui régleraient la question des comptes, et pour soumettre aux cours de justice différentes questions constitutionnelles. D'autres difficultés sont aussi le sujet de négociations. On peut s'attendre au réglement de la plupart de ces questions dans le cours de l'année.

Un projet de loi au sujet de l'arbitrage que l'on a en vue vous sera soumis. Je regrette que le gouvernement de Québec conserve son ancienne attitude au sujet du fond pour l'amélioration des terres, et à cause du délai prolongé et des arrangements pris pour le règlement à l'amiable pour arbitrage et autrement, de la plupart des autres questions qui intéressent les deux provinces, je soumets à votre considération l'opportunité de payer maintenant aux municipalités intéressées la quote-part imputable à cette province, sans attendre plus longtemps pour le règlement de la balance que l'on prétend être imputable à la quote-part de Québec. J'observe avec plaisir l'intérêt croissant que l'on prend dans les systèmes modernes de culture et dans l'étude de la science de l'agriculture. L'on demande plus fréquemment des rapports et bulletins au département de l'agriculture.

La province possède des dépôts immenses en fait de nickel, un métal qui sera d'une grande valeur, à une époque peu éloignée. Mes aviseurs ont jugé le temps favorable d'adopter des lois concernant la vente des terrains miniers et une mesure vous sera soumise à ce sujet.

Durant la vacance, j'ai nommé une commission dont le but sera de s'enquérir de la réforme des prisons, et une autre qui considèrera les lois sur le poisson et le gibier.

Parmi les autres projets qui seront soumis à votre considération sont : celui qui a trait à certains changements dans la loi électorale; un autre pour amender les lois relatives à l'éducation ; un projet de loi relatif au mariage des Quakers et autres ; un autre concernant les intérêts de ceux qui sont engagés dans le commerce du bois de charpente, dans le Nord-Ouest, etc., etc.

Les comptes publics de l'an dernier vous seront soumis. Vous verrez avec plaisir que les dépenses n'ont pas excédé les appropriations et que le revenu total a dépassé le montant anticipé Les estimés pour l'année courante seront soumis à votre approbation. Vous trouverez qu'ils ont été calculés avec économie et conformément aux nécessités du service public. J'ai l'assurance que vos délibérations seront remplies de sagesse et de patriotisme et qu'elles conduiront au bonheur et à la prospérité du peuple.

LES AGNEAUX DU PAPE

Les journaux de Rome rendent compte d'une curieuse cérémonie qui a lieu dans la Basilique de Saint-Agnès, hors les murs, la cérémonie de la bénédiction des agneaux.

Après la grand'messe, deux officiers de la basilique Latérance ont porté sur l'autel ornés de rubans roses et couronnés de fleurs, couchés sur un coussin de damas blanc. Après les avoir bénis et encensés, les officiers du chapitre ont emporté les agneaux dans un carosse pour les offrir au pape.

A l'octroi une dispute a eu lieu, car les officiers ont dû, malgré leurs protestations, payer, avant de les introduire dans Rome, le droit d'octroi comme s'il s'agissait de bétail destiné à la boucherie.

Le pape a béni une seconde fois les agneaux, et les a remis aux religieuses du monastère de Sainte Cécile, chargées de les garder et d'en tisser la laine pour en faire des *palliums*, insigne des archevêques.

Ces palliums sont déposés dans une cassette précieuse sur le tombeau de saint Pierre, où on les prend pour les remettre solennellement aux archevêques.

ENTREPOT DE MEUBLES
MEUBLES ! MEUBLES !
Nouveaux et a Grand Marche,
AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ
Harris & Campbell.
CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA, EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.
Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.
HARRIS AND CAMPBELL,
Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

Avis de Demenagement.
Je viens de transporter tout mon stock de Peintures, Vitres, Papiers Tentures, etc., au magasin si vaste et si propice qui porte le No. 70, rue Rideau. Ayez l'œil sur les avantages offerts dans la ligne des Papiers Tentures, Tapisseries.
J. B. DUFORD,
108 RUE RIDEAU.

J'AI UN LOT DE Tapisserie Dispendieuse
Que je vendrai à prix réduit durant ce mois. Je suis préparé à fournir des estimés pour
Peinture, Teintage et Pose de Tapisserie.
J. F. BELANGER,
159 Rue Bank.
Téléphone No. 92.

Rabais Special
—EN—
ARTICLES D'ARGENTERIE
—ET EN—
HORLOGES
—CHEZ—
A. & A. McMillan
98 Rue Rideau.
Bijoutiers en Gros et en Detail.

VENTE
A
PRIX COUPES
—DE—
Tableaux, Albums et Paniers à Ouvrage de Fantaisie.
CETTE SEMAINE SEULEMENT.
VOYEZ LES PRIX DANS NOS VITRINES.
Tous les Articles en Pluche, les Objets de Fantaisie et les Jeux réduits.
COLE'S
National M'fg. Co.
160 RUE SPARKS.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.
CATARRH
En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié sur réception du prix, 50 sous. E.T. Hazeltine & Co., Utica, N.Y., U.S.A.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs
Nous manufacturons les toitures suivantes :
Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.
Douglass & Haines,
234 rue Wellington.
Agents des célèbres fournaises "Superieur Jewel"

The Most Successful Remedy ever discovered, as it is certain in its effects and does not blister. Read proof below.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
OFFICE OF CHARLES A. SNYDER, BREEDER OF CLEVELAND BAY AND TROTTING BRED HORSES.
ELMWOOD, ILL., Nov. 20, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs: I have always purchased your Kendall's Spavin Cure by the half dozen bottles, I would like prices in larger quantity. I think it is one of the best liniments on earth. I have used it on my stables for three years.
Yours truly, CHAS. A. SNYDER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs: I desire to give you testimonial of my good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have used it for Lameness, Stiff Joints and Spavins, and I have found it a sure cure, I cordially recommend it to all horsemen.
Yours truly, A. H. GILBERT, Manager Troy Laundry Stables.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
SANT, WESTON COUNTY, OHIO, Dec. 19, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Gent.: I feel it my duty to say what I have done with your Kendall's Spavin Cure. I have cured twenty-five horses that had Spavins, ten of Ring Bone, nine afflicted with Big Head and seven of Big Jaw. Since I have had one of your books and followed the directions, I have never lost a case of any kind.
Yours truly, ANDREW TURNER, Horse Doctor.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
Price $1 per bottle, or six bottles for $5. All Druggists have it or can get it for you, or it will be sent to any address on receipt of price by the proprietors, DR. B. J. KENDALL CO., Enosburgh Falls, Vt.
SOLD BY ALL DRUGGISTS

Pour Les Brûlures, Douleurs, Blessures, Catarrhes, Contusions, Enrouements, Maux d'Yeux, Hémorrhoïdes, Hémorrhagies, Inflammations
SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT
Demandez le Pond's Extract. Ne le laissez pas de côté.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE